

Cfdt:

Le travail des
femmes vaut bien
celui des hommes

Les métiers les plus féminisés sont
aussi les métiers où les salaires
sont les plus bas en moyenne dans
nos ministères. Hasard ?

RÉMUNÉRATIONS

Les revendications CFDT

- **Suppression des écarts** de revenus entre métiers féminisés et métiers vus comme masculins.
- **Clarification des critères d'évaluation** du travail en application de la directive européenne sur la transparence des salaires.
- **Réduction drastique du recours aux missions supplémentaires** qui creusent les inégalités entre les femmes et les hommes.
- **Traitement indemnitaire au niveau des moyennes interministérielles pour tous et toutes.**



A travail de valeur
égale, salaire égal !
VOTEZ CFDT !

Cfdt:

Le travail des femmes vaut bien celui des hommes

- Les compétences vues comme féminines sont mal rémunérées. Au Québec, de 2007 à 2022, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes nées au Canada est passé de 15,0 % à 9,2 %. C'est le **fruit de la Loi sur l'équité salariale**, adoptée en 1996. Celle-ci oblige les employeurs à corriger les écarts entre emplois féminins et masculins de valeur équivalente.
- La CFDT réclame de longue date la « pesée des métiers » pour **établir clairement la valorisation des compétences** de tous et toutes, sans discrimination d'aucune sorte, et en particulier les discrimination sexistes.
- Les missions supplémentaires sont largement investies par les hommes, les femmes ayant à gérer la charge mentale liée à une gestion des tâches domestiques qui leur reste largement dévolue. Ainsi, mécaniquement, les hommes travaillent plus pour gagner plus, tandis que **les femmes ne peuvent souvent pas le faire**.
- Les indemnités « socle » comme l'ISAE ou l'ISOE, versées à tous les enseignant.es, permettent de neutraliser les inégalités de genre. Il faut **mettre fin au « travailler plus pour gagner plus » et reconnaître le travail gratuit ou mal considéré effectué par les femmes**.



A travail de valeur
égale, salaire égal !
VOTEZ CFDT !